Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260623-DELBU2026_06_45-DE

# Délibération

**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**

**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE**
**SÉANCE du mardi 23 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h00, au Pôle enfance-jeunesse de Louargat sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Étaient présents :**
Béatrice BILLAUX, Pascal BONNEAU, Yvon BOUTIER, Virginie DOYEN, Michel DUMAIL, Yannick ECHEVEST, Jean-Pierre GIUNTINI, Cyril JOBIC, Yannick LE BARS, Philippe LE GOFF, Vincent LE MEAUX, Frédéric LE MEUR, Bruno LEBRETON, Damien MALINAS, Nathalie O'CONNOR, Dominique PARISCOAT, Olivier PICART, Clarisse PINEL, Christian PRIGENT, Véronique ROLLAND, Richard VIBERT.

**Etaient excusés :**
Marie-Christine BINOT, Gildas CONNAN, Guillaume LOUIS

❖ ❖ ❖ ❖

**DELBU2026-06-045**
**Revitalisation : Convention de partenariat pour les Rencontres régionales du patrimoine breton sur le devenir du patrimoine religieux à Guingamp**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les délibérations DEL2020-07-235 du 16 juillet 2020 et DEL2024-11-234 du 26 novembre 2024 portant délégation d'attribution du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire ;

**Considérant** l'enjeu que représente le patrimoine religieux pour nos communes tant sur le plan patrimonial que social, culturel, financier, touristique ou encore urbanistique ;

**Considérant** l'étude portée par l'Agglomération de 2023 à 2025 dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Jean PEPIN (CNRS Villejuif) et l'Ecole Nationale d'Architecture de Saint Etienne (ENASE) pour questionner le devenir des églises paroissiales comme possible ressources au service de la revitalisation des centre bourgs ;

**Considérant** que pour valoriser cette initiative unique à ce jour et pour apporter plus d'informations aux élus du territoire, une conférence dédiée était programmée à l'automne 2026 et que la Région de son côté souhaitait également organiser les secondes *Rencontres régionales du patrimoine breton* sur le thème de l'entretien et du devenir des patrimoines religieux ;

**Considérant** la convention de partenariat proposée en annexe pour encadrer la co-construction de cet événement par la Région Bretagne et l'Agglomération ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire à l'unanimité :

- Valide la convention de partenariat (ci-annexée) avec la Région Bretagne pour l'opération « Rencontres du patrimoine sur le devenir du patrimoine religieux » à Guingamp le 5 novembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260623-DELBU2026_06_45-DE

- Autorise le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout avenant pouvant intervenir pendant la durée de la convention, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.**
**Pour copie conforme,**
**Le Président,**
**Vincent LE MEAUX**

